

## TRAVAUX EN CHIFFRES

La Ville investit pour améliorer nos conditions de vie !

Les travaux sur le territoire englobent à la fois les interventions sur le réseau routier communal, le bouchage des nids de poule, l'assainissement, l'élagage, le fauchage et l'abattage d'arbres pour assurer la sécurité de tous. Voici quelques exemples de travaux réalisés :

### JABRUN

Assainissement et réhabilitation de toutes les voies du Lotissement Tancon et de Gros Morne.

### LASSERRE > 63.373,59€

Assainissement, travaux hors enrobés et enrobés pour l'amélioration de toutes les voies de circulation du chemin communal au lieu-dit Stanislas à Lasserre.

### COCOYER

Les agents techniques de la Ville ont procédé à l'amélioration et au renforcement des trottoirs pour le confort des usagers de cette rue très passante.



### IMPASSE GIRARD > 50.723,07€

Pour l'assainissement et les travaux d'enrobés afin d'améliorer le chemin communal de l'Impasse Girard dans le bourg.

### BORDEAUX BOURG > 166.169,93€

Cette rue considérée par la Ville comme une voie de déstassement pour les automobilistes allant ou sortant de Petit-Canal, de Port-Louis ou d'Anse-Bertrand longe le Canal des Rotours en conduisant dans le quartier populaire de Rousseau Les Manguiers tout en desservant les locaux des services techniques communaux installés au Débarcadère. Elle a fait l'objet d'importants travaux sur son réseau routier afin d'assurer le mieux-vivre des riverains et des usagers du Canal.



### HOUDAN > 82.898,15€

Assainissement, hors enrobés et enrobés.

### CHEVALIER PERRIN > 13.727,42€

Travaux d'enrobés.

Consultez la liste complète des travaux routiers sur :

[www.ville-mornealeau.com](http://www.ville-mornealeau.com)

## La Ville avance... avançons Ensemble !



Jean-Claude LOMBION entouré des membres du Conseil d'Administration et des agents de la Caisse des Ecoles.

### Des points importants votés par le Conseil Municipal au Service de l'Action Collective.

**CAISSE DES ECOLES ET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE > 800.000€ et 380.000€**

Des subventions de fonctionnement de 800 000€ et de 380 000€ ont été respectivement accordées à la Caisse des Ecoles et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

### AIRE DE JEUX DE VIEUX-BOURG ET DE GENSOLIN > 224.296€

L'autorisation a été donnée au Maire pour la signature du marché portant sur la réfection des aires de jeux de Vieux-Bourg et de Gensolin. Après consultation des offres, un groupement d'entreprises a été retenu pour une proposition d'un montant de 224 296€.



En route pour l'Agenda 21

### Lancement de l'Agenda 21 le 5 juillet 2013

Dans le cadre de ses actions en faveur du Développement Durable, la Ville s'est engagée dans une démarche Agenda 21. Ce concept, né en 1992 à Rio d'une recommandation de la Conférence des Nations Unies, est un projet territorial de développement durable portée par la collectivité sous la forme d'un programme d'action pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Il est le reflet de la situation locale, de ses acteurs et de leurs attentes.

Très prochainement, un dialogue sera instauré avec vous, les entreprises privées et les organisations locales pour l'élaboration de l'Agenda 21 Local de Morne-à-l'Eau.

### CONTRAT DE MANDAT POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE DECHARGE AU LIEU-DIT GEDEON > 34.615€

La collectivité a passé un marché pour désigner un mandataire pour l'accompagner dans la procédure de réhabilitation de l'ancienne décharge. Une entreprise a été retenue pour la maîtrise d'ouvrage déléguée de cette opération pour un montant de 34 615€. L'opération se déroulera sur 17 mois.

### ORGANISATION DU MOIS DU NAUTISME ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE > 73.000€

Le projet d'organisation de la 4<sup>ème</sup> édition du Mois du Nautisme et du Développement Durable a été approuvé. Le budget prévisionnel de l'opération est de 73.000€. Cette manifestation commencée le 31 mai s'étendra jusqu'au 23 juin 2013 sur plusieurs quartiers du territoire.

### i Cimetière...

Malgré l'importante campagne de communication menée par la Ville depuis plusieurs mois, beaucoup d'entre vous s'interrogent au sujet des concessions funéraires (tarif, durée, autorisation de travaux... ou de la régularisation de certaines situations). Le règlement des cimetières, riche en informations utiles, est disponible sur simple demande.

N'hésitez pas à le demander, ou à poser vos questions au **Service de l'Etat Civil** 0590 24 27 13 ou au Conservateur des Cimetières au 0690 15 01 91.

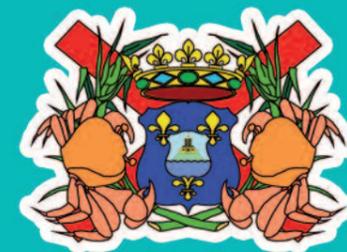


Vue du cimetière de Vieux-Bourg

Ne pas jeter sur la voie publique.

# La Lettre du Maire

AVRIL-MAI 2013



VILLE DE MORNE-À-L'EAU

### ...> COMMÉMORATION DU 27 MAI



Le Maire, son équipe municipale et au 1<sup>er</sup> plan à gauche, Eddy PILADE, architecte/concepteur de la stèle Delgrès

Profitant des manifestations commémoratives du 27 mai, la Ville de Morne-à-l'Eau a procédé à l'inauguration de la stèle de Delgrès à Richeval pour montrer son attachement à cette page glorieuse de notre histoire et s'inscrire pour toujours dans le combat pour la liberté en brisant toutes les chaînes de l'esclavage d'hier et d'aujourd'hui.

En dépit des menaces d'un temps pluvieux, les invités étaient nombreux à répondre à l'invitation de la Municipalité et parmi ceux-ci, Eddy PILADE, jeune architecte mornalien, concepteur de la stèle, a rendu un hommage ému à Louis Delgrès, des anciens combattants venus saluer la mémoire de ce combattant héroïque et de ses compagnons d'armes préférant la mort à l'esclavage, des associations culturelles, des personnalités de la société civile, des citoyens décidés à faire vivre pour l'éternité la flamme du souvenir, des riverains, des automobilistes circulant en direction de Petit-Canal s'arrêtant non seulement pour écouter le récit historique du Maire, mais en profitant aussi pour se recueillir devant la stèle fraîchement inaugurée et n'hésitant pas à sortir l'appareil photos pour immortaliser ce 27 mai 2013 à Morne-à-l'Eau.



Jean-Claude LOMBION Maire de Morne-à-l'Eau

La piscine de Vieux-Bourg

Canal des Rotours

Cher(e)s administré(e)s,

La Ville de Morne-à-l'Eau poursuit sa progression en avant et les orientations budgétaires 2013 approuvées par le Conseil Municipal sont ambitieuses :

La construction et le raccordement de la nouvelle station d'épuration du Bourg, la réhabilitation du marché aux vivres, le lancement de la tranche 1 de la phase 2 de la revitalisation de Vieux-Bourg, des travaux de voirie, l'aménagement et la construction de bureaux à la Mairie, des travaux de réhabilitation de la Bibliothèque Municipale, l'aménagement de la Plage de Babin, la rénovation et l'aménagement des aires de jeux, des travaux de grosses réparations dans les écoles, la réalisation des trames vertes et bleues le long du Canal des Rotours, la création du Parcours Sportif le long de la Ravine des Coudes, la poursuite de la réhabilitation et de la valorisation des cimetières, la fréquentation du parcours de santé de Belle-Espérance montrent que la Ville bouge sans cesse.

La collectivité, en dépit d'un environnement financier difficile, va poursuivre cette année ses efforts pour l'amélioration du quotidien des administrés en dynamisant l'animation de la cité, en apportant un soutien permanent aux associations et aux jeunes de la Ville. Dans le domaine de la fiscalité, le travail de recensement des maisons et de l'élargissement de la base fiscale se poursuit.

Morne-à-l'Eau maintient un niveau d'endettement très correct. Le taux d'endettement au début de l'année 2012 était de **33% (inférieur à la moyenne hexagonale des communes de même dimension qui se situe à 77%)**. Au cours de l'année 2013, il est prévu un recours modéré à l'emprunt comme celui indispensable de **1,2 million d'euros** réservé au financement de la nouvelle station d'épuration de Gédéon.

La Ville peut compter sur le soutien déterminant de ses partenaires institutionnels pour mener à bien ses nombreux projets d'aménagement, de développement et d'animation du territoire. Ces partenaires, l'Etat, l'Europe, le Conseil Régional, le Conseil Général interviennent concrètement dans le financement de toutes nos opérations d'envergure. Mais pour cela, il faut concevoir des projets, monter des dossiers qui soient rigoureux pour devenir éligibles.

Enfin, tous les services sont mobilisés dans la recherche de subventions afin que les projets municipaux soient financés aux taux les plus élevés avec comme finalité de réduire au maximum l'impact du gel des dotations de l'Etat sur notre ville.

Nous travaillons pour le confort de nos concitoyens et ceux-ci le comprennent jour après jour, d'où le soutien renforcé à notre politique. Continuons le travail !

Votre Maire,  
Jean-Claude LOMBION

...> MORNE-À-L'EAU, TERRE-DE-HAUT  
Voile traditionnelle, pour passion

...> LA SANTÉ AU TRAVAIL

...> MORNE-À-L'EAU en chiffres

[www.ville-mornealeau.com](http://www.ville-mornealeau.com)

**Flash infos**

**Un plan de formation triennal pour les agents municipaux**

La collectivité a engagé, depuis novembre 2012, l'élaboration de son **Plan De Formation (PDF)** avec le concours de la société Alliance Conseil. Le futur PDF concernera donc les actions de formation à développer au cours des années 2014, 2015, 2016 au bénéfice des agents.

Un Comité de pilotage a été mis en place pour une meilleure efficacité de la démarche. Chaque agent sera convié à un entretien individuel au cours duquel il sera invité à exprimer ses **besoins individuels de formation**.

Auparavant, l'ensemble des directeurs ont procédé à **l'identification et à la présentation de besoins collectifs en formation** de leurs services. La livraison du PDF est prévue pour la fin de l'année 2013. C'est un outil précieux pour l'équipe municipale dont le but est d'améliorer la qualité des services rendus aux administrés.

**Une mise à jour progressive et complète des carrières**

Les notations annuelles des agents municipaux accusaient un important retard. L'équipe municipale s'est attachée à régler cette situation qui entravait le déroulement de leur carrière.

**En 2008, 5 années de notation ont été réalisées pour la période 2000-2004.**

**En juillet 2012, 6 autres années de notation ont été effectuées** permettant ainsi un rattrapage jusqu'à 2010.

Depuis, tous les agents ont bénéficié d'avancements d'échelons à durée minima. Au total, ce sont plus de 480.000€ de rappels sur traitements (charges comprises) qui leur ont été versés entre novembre 2012 et février 2013. La notation des années 2011 et 2012 est actuellement en cours, avant que ne disparaisse l'évaluation chiffrée des agents. En effet, celle-ci devrait évoluer vers des entretiens professionnels annuels.

**Réception officielle du canot à voile traditionnelle de la Ville de Morne-À-L'Eau à Terre-de-Haut aux Saintes**



Les deux Maires, LOMBION et MOLINIE avec des élus, des encadrants et les jeunes en insertion à Terre-de-Haut.



Le canot de la Ville de Morne-à-l'Eau vu de l'arrière et les jeunes appréciant le travail réalisé.

Une délégation municipale conduite par Monsieur le Maire, Jean-Claude LOMBION s'est rendue le mois dernier à Terre-de-Haut aux Saintes pour réceptionner le canot à voile traditionnelle de la Ville de Morne-à-l'Eau.

Ce chantier d'insertion a mobilisé 10 jeunes guadeloupéens en situations sociales difficiles, intégrés dans une action de formation assurée par Monsieur Alain FOY, charpentier de marine et ébéniste dans son atelier à Marigot à Terre-de-Haut aux Saintes. Ces jeunes se proposent de relever un défi sportif de taille en se formant aux techniques de navigation de voile traditionnelle sous la direction de Monsieur Franck PHASIAN : participer au Tour de la Guadeloupe de Voile Traditionnelle 2013.

Cette livraison officielle du canot de voile traditionnelle de la Ville de Morne-à-l'Eau a été possible grâce au soutien financier du Conseil Régional, du Conseil Général de la Guadeloupe et à l'appui logistique de la commune de Terre-de-Haut et au coup de cœur de son Maire, Louis MOLINIE.

**Prévention et santé au travail : mise à jour du document unique relatif aux risques professionnels**

En 2008, la Ville de Morne-à-L'Eau a fait réaliser son Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER). Il s'agit d'un rapport faisant état d'un recensement exhaustif des risques professionnels existants au sein des différentes unités de travail de la collectivité.

Le DUER doit être actualisé régulièrement. C'est cette mission qui a été confiée au cabinet COGEIRISK, expert en prévention des risques professionnels. Les visites pour l'ensemble des sites sont programmées jusqu'à la fin du mois, après quoi le Comité d'Hygiène de Sécurité et des conditions de travail définira un plan d'action pour la résorption des risques.

**Mise en place de prestations d'action sociale en faveur des agents de la Ville**



Une réunion plénière du Conseil Municipal

Dans un contexte économique, de plus en plus rigoureux, qui pénalise le pouvoir d'achat des ménages, la Municipalité a souhaité participer à l'amélioration du quotidien et des conditions de vie de ses agents.

Le 18 octobre 2012, le Conseil Municipal de Morne-à-L'Eau a voté la mise en place de prestations sociales en leur faveur.

Cette politique sociale, au même titre que la régularisation de la carrière administrative, devrait permettre de créer un environnement professionnel favorable à l'épanouissement des agents. Concrètement, cette volonté se traduira par la répartition de la gestion des prestations d'action sociale entre la collectivité et le Comité des œuvres sociales du personnel de la Commune de Morne-à-L'Eau (COS) et couvrira des domaines tels que :

- La restauration, avec la mise en place, en avril 2013, de tickets-restaurant
- La famille
- La solidarité
- Les activités sociales, culturelles et sportives

**La subvention allouée pour l'année 2013 au COS, s'élève à 120 000€.**

**Un Pôle de Valorisation des déchets... C'est pour bientôt !**



Attendu avec impatience par plus de 90% d'entre-vous, la construction d'un pôle de valorisation des déchets sera prochainement lancée à Morne-à-l'Eau. Unique en Guadeloupe, cet équipement structurant regroupera la déchèterie et la ressourcerie de la Ville ainsi qu'un équipement intercommunal de gestion des déchets.

Ce pôle sera source d'emplois et d'insertion pour nos jeunes.

**Les bacs marrons disparaissent... Vive les bacs rouges !**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, la collecte des déchets se fait dans les bacs rouges récemment distribués. Notez que les anciens bacs et autres sacs poubelles ne seront plus collectés dans les zones suivantes : le bourg, Richeval, Bonne-Terre, Pico, Blanchet, Marchand, Boisvin, Réduit Lolo, Lasserre, Jabrun Saint-Cyr, Espérance, Lorgier, Lebraire, Monpierre, Lapalin, Chazeau, Dubisquet, Marieulle, Saint-Giron, Gensolin et Croustère.

La distribution des nouveaux bacs se poursuit à Bosrédon et s'achèvera avec les sections de Vieux-Bourg, Dubelloy, Perrin et Quirine.

**Soyez patients, tout le monde sera équipé !**

Pour plus d'informations, contactez **Espace Services** 0590 26 89 40

**Morne-à-l'Eau, 1<sup>ère</sup> Ville de Guadeloupe à recruter un jeune en emploi d'avenir**

Le jeudi 7 mars 2013, à la cité des métiers du Raïzet, le Maire Jean Claude LOMBION a procédé au premier recrutement de la commune en Emploi d'avenir en présence du **Ministre Thierry REPENTIN** et du **président de la Mission Locale de Guadeloupe M. Hugues Philippe RAMDINI**. De nombreuses autres personnalités des conseils régional et général ont assisté à cette signature. Rappelons que les emplois d'avenir sont une mesure destinée à lutter contre le chômage des jeunes (Loi n°2012 - 1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir). La Ville y souscrit pleinement et, prochainement, d'autres jeunes pourront bénéficier de ce dispositif.



La poignée de main entre le Maire et le Ministre, Thierry REPENTIN

**EN CHIFFRES**

**Contrat de mandat portant sur la réalisation du pôle de valorisation des déchets : 84 525€**

La collectivité a passé un marché pour désigner un mandataire de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du Pôle de Valorisation des Déchets.

Une entreprise a été retenue pour un montant de **84 525€**. L'opération se déroulera sur 20 mois.

**Social**



L'équipe du CCAS autour de Madame Victoire JASMIN, Vice-Présidente déléguée du Centre Communal d'Actions Sociales.

**Le CCAS c'est simple comme tout !**

**C'est QUOI ?**  
Le Centre Communal d'Action Sociale de Morne-à-L'Eau est chargé de conduire l'action sociale de la Ville.

**Pour QUI ?**  
Toutes personnes rencontrant des difficultés.

**Avec QUI ?**  
Une équipe composée de professionnels de l'action sociale

**Pour QUOI FAIRE ?**  
1 - Renseigner, conseiller, informer, écouter, orienter et accompagner les usages.

- 2 - Grâce à son service de proximité :
- Il instruit les dossiers d'aides sociales légales (demande de placement, d'aide ménagère, etc...)
  - Il sollicite des aides ponctuelles (secours financier, secours d'urgence, etc...)
  - Il rencontre les partenaires (Mission Locale, Karukéra logement, SRT Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales)
  - Il instruit et suit les demandes de logement sociaux (SIG, SENSAMAR, SEMAG, etc.)

- 3 - En tant que centre d'animation
- Il accompagne les familles en difficulté
  - Il coordonne l'action sociale y compris en faveur des personnes âgées
  - Il développe des actions de prévention (journée d'information, actions de santé, etc...)
  - Il initie des actions de développement local qui concourent à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes notamment en collaboration avec les organismes dédiés.

**C'est OÙ ?**  
Ancienne Ecole Maternelle - Rue Bébian  
97111 Morne-à-L'Eau - Tél : 0590 24 73 92